

ALERTE PODOTACTILE

DALLE RÉSINE
DALLE POLYMÈRE
DALLE MINÉRALE
DALLE ALUMINIUM
PLOT INOX
CLOU INOX
CLOU ACIER VIEILLI

NEZ DE MARCHÉ

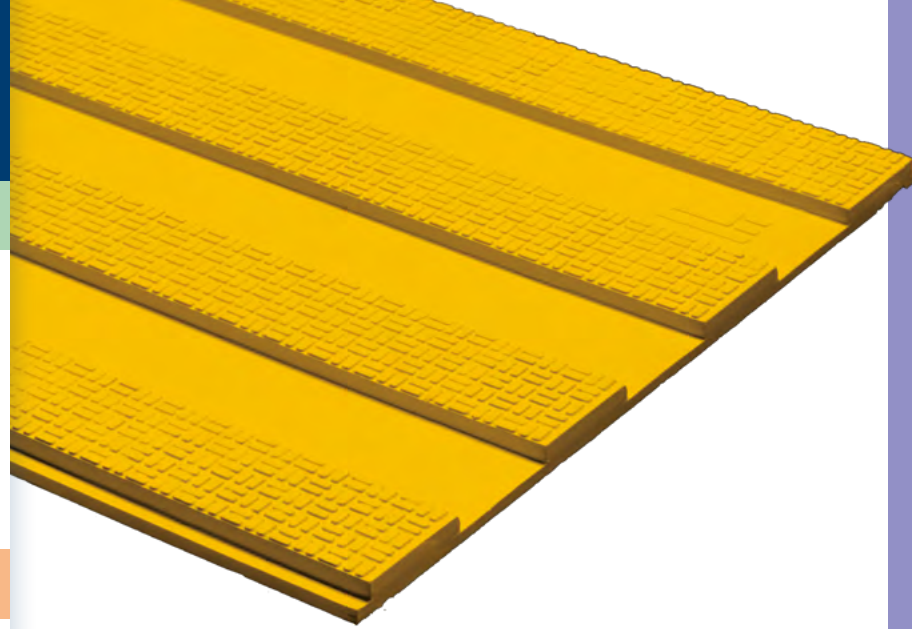
BANDE ADHÉSIVE POLYMÈRE
NEZ DE MARCHÉ PLAT
NEZ DE MARCHÉ CORNIÈRE
NEZ DE MARCHÉ INSERT
NEZ DE MARCHÉ COMBO

CONTREMARCHE

BANDE ADHÉSIVE POLYMÈRE
CONTREMARCHE ALU PEINT
CONTREMARCHE ALU POLYMÈRE

GUIDAGE PODOTACTILE

BANDE RÉSINE
BANDE POLYMÈRE
BANDE MINÉRALE
PROFILÉ POLYMÈRE
PROFILÉ MINÉRAL



TESTS DE PERFORMANCE *



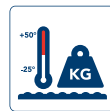
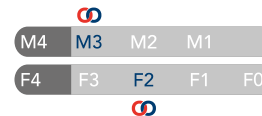
Résistance à la glissance

Test SRT > 0,50



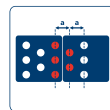
Résistance feu et fumée

Test feu
Test fumée



Stabilité du produit

Test indentation
Test stabilité dimensionnelle



Dimensionnement et continuité



Pouvoir adhésif

Test de pelage FINAT (Adh épais) 53,6 N / 25 MM
Test de pelage AFERA 4001 (Adh fin) 27 N / 25 MM

Tests réalisés par les laboratoires nationaux suivants :

GINGER CEBTP
CEREMA
LNE

BANDE DE GUIDAGE POLYMÈRE BG3P / BG4P



AVANTAGES / BÉNÉFICES PRODUIT

La bande de guidage polymère PASSAGE est insensible aux UV et aux intempéries, imperméable et facilement nettoyable. Sa souplesse et sa résistance aux chocs permet de l'appliquer durablement sur tous types de sols en intérieur comme en extérieur, en voirie comme en ERP, sans risque de casse. La bande est disponible en 3 ou 4 nervures.

NORME NF P98-352
POLYURÉTHANE
RÉSISTANTE AUX UV
DESIGN LARMÉ® PROOPLE
CONFORME REACH

INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR
3 OU 4 NERVURES
TOUS TYPES DE SOLS
TRAFIC NORMAL À INTENSE
MISE EN CIRCULATION RAPIDE



NOTRE CONSEIL

Pour une pose avec adhésif, sélectionnez l'adhésif fin pour les sols lisses, l'adhésif épais pour les sols granuleux.

MODES DE POSE

Pose par adhésivage

- Temps de pose < 1 minute par dalle
- Sol sec et propre lisse (adhésif fin) ou de granulométrie < 2 mm (adhésif épais)
- Remise en circulation immédiate

Pose par collage

- Pose avec une colle polyuréthane bi-composante
- Remise en circulation après 24h

Trafic supporté: piétonnier uniquement

Consultez nos fiches de pose

***RÉGLEMENTATION** | Norme NF P98-352 (11/2015). Arrêtés du 8/12/2014 (ERP/IOP existants), du 20/04/2017 (ERP/IOP neufs) et du 25/06/1980 (sécurité incendie ERP). Guide de recommandations du CEREMA (11/2015). **VERSION 180207**

ALERTE PODOTACTILE

DALLE RÉSINE
DALLE POLYMÈRE
DALLE MINÉRALE
DALLE ALUMINIUM
PLOT INOX
CLOU INOX
CLOU ACIER VIEILLI

NEZ DE MARCHÉ

BANDE ADHÉSIVE POLYMÈRE
NEZ DE MARCHÉ PLAT
NEZ DE MARCHÉ CORNIÈRE
NEZ DE MARCHÉ INSERT
NEZ DE MARCHÉ COMBO

CONTREMARCHE

BANDE ADHÉSIVE POLYMÈRE
CONTREMARCHE ALU PEINT
CONTREMARCHE ALU POLYMÈRE

GUIDAGE PODOTACTILE

BANDE RÉSINE
BANDE POLYMÈRE
BANDE MINÉRALE
PROFILÉ POLYMÈRE
PROFILÉ MINÉRAL

DIMENSIONS

RÉFÉRENCE	DIMENSIONS	NERVURES	USAGE*
BG3P	970 X 166 MM	3	double bande
BG4P	970 X 228 MM	4	bande simple

* Selon la norme NF P98-352 de novembre 2015

COULEURS

IVOIRE RAL 1014	GRIS AGATE RAL 7038
JAUNE MELON RAL 1028	GRIS TENTE RAL 7010
ROUGE CARMIN RAL 3002	BRUN PÂLE RAL 8025
ROUGE OXYDE RAL 3009	BLANC RAL 9010
BLEU TRAFIC RAL 5017	NOIR RAL 9005
VERT SIGNALISATION RAL 6032	

CONDITIONNEMENTS

RÉFÉRENCE	BG3P	BG4P
DIMENSIONS (MM)	970 x 166	970 x 228
PACK	6 UNITÉS	5 UNITÉS
DÉTAIL	2 UNITÉS	2 UNITÉS

Pénibilité: Poids du colis < 15 Kg

- BG3P : prévoir une double bande, soit 2 bandes parallèles/ml.
- BG4P : prévoir une bande simple, soit 1 bande/ml.

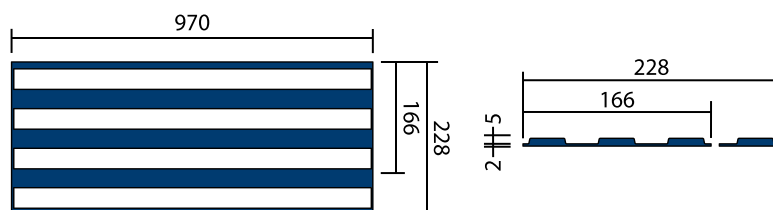
CONDITIONS DE STOCKAGE ET D'USAGE

Stocker dans l'emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.
Manipuler à une température comprise entre +5°C et +30°C.

ENTRETIEN

Lavage à l'eau et aux détergents classiques avec brosse souple.

SCHÉMA TECHNIQUE (cotes en mm)



Le dispositif de guidage au sol (ou d'aide à l'orientation) sera une bande podotactile polymère prête à coller ou pré-adhésivée de 970 mm de longueur et de 166 ou 228 mm de largeur de type PASSAGE by PROOPLE BG3P (bande à 3 nervures de largeur 166 mm) ou BG4P (bande à 4 nervures de largeur 228 mm) ou équivalent. Elle sera constituée de polyuréthane et composée d'une semelle de 2 mm d'épaisseur et de 3 ou 4 nervures en sur-relief de 30 mm de largeur et de 5 mm de hauteur pourvues d'un motif larmé hautement antidérapant en surface.

Adaptée aux environnements intérieurs comme extérieurs, la bande sera insensible aux UV et aux intempéries, imperméable et facilement nettoyable. La résistance à la glissance de la bande sera d'un coefficient de 0,52 selon le test SRT sous eau. Sa résistance au feu sera conforme et classée M2, sa résistance à la fumée classée F2 et son pouvoir adhésif linéaire en version pré-adhésivée de 53,6 N/25 mm (test FINAT pour l'adhésif épais) ou de 27 N/25 mm (test AFERA 4001 pour l'adhésif fin).

Elle se fixera à l'aide d'une colle polyuréthane bi-composante dans sa version à coller sur tous types de sols (hors pavages) ou par adhésivité à l'aide d'un adhésif fin (en intérieur) ou épais (en extérieur) dans sa version pré-adhésivée sur sol sec et propre dont la granulométrie sera inférieure à 2 mm.

La bande et son implantation seront conformes à la norme NF P98-352 de novembre 2015 et au Guide de recommandations « Bandes de guidage au sol » de novembre 2015 du CEREMA en vigueur afin de matérialiser un guide podotactile au sol par contraste visuel et détection au pied, à la canne et par les chiens-guides d'aveugles. Le contraste visuel de la bande par rapport au sol adjacent devra respecter les valeurs requises par cette même norme.

Dans le cadre de sa politique environnementale, de sécurité et d'hygiène et afin de connaître les impacts environnementaux des travaux, le maître d'ouvrage demandera à l'entreprise de fournir une attestation certifiant que les matières premières utilisées dans le processus de fabrication sont conformes au règlement REACH et ne devront pas contenir plus de 0,1% de substances identifiées dans la liste SVHC (CMR 1-2, métaux lourds, solvants).

L'entreprise devra également joindre les résultats des tests de conformité à la norme NF P98-352 de novembre 2015 effectués par un organisme de certification indépendant.